

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4868 - LUNDI 28 OCTOBRE 2024

SOMMET DES BRICS

Des échanges entre Denis Sassou N'Guesso et ses homologues



Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine

Avant de quitter Kazan où il a pris part au 16^e sommet des Brics élargi aux pays invités, le président Denis Sassou N'Guesso a échangé avec ses homologues russe Vla-



Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping

imir Poutine, chinois Xi Jinping, turc Recep Tayyip Erdogan, sud-africain Cyril Ramaphosa et égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, mais également avec le secrétaire gé-



Denis Sassou N'Guesso et Antonio Guterres

néral de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, et Dilma Rousseff, ancienne présidente du Brésil et actuelle directrice de la banque des Brics. **Page 9**

FEUILLETON FÉCOFOOT

Première décision du Tribunal arbitral du sport



Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rendu sa première décision, le 25 octobre, sur le litige qui oppose le comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) à la commission ad hoc nommée au cours de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 septembre dernier. « Toutes les décisions prises lors de "l'assemblée générale extraordinaire" du 25 septembre sont suspendues jusqu'à nouvel avis », indique la décision du TAS.

Page 15

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des étudiants impliqués dans la sensibilisation



Les étudiants et les organisateurs de la formation/Adiac

Après leur formation au Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique d'Oyo, une trentaine d'étudiants, considérés comme ambassadeurs de cette structure d'enseignement supérieur, sont désormais des relais de sensibilisation dans leurs communautés respectives afin d'inciter leur entourage à adopter les bonnes pratiques en matière d'énergie du-

rable. « Durant cette formation, nous avons appris à identifier les différentes sources et formes d'énergies renouvelables, les principes de dimensionnement des systèmes photovoltaïques, comment les installer, les entretenir pour les habitations résidentielles », a expliqué Christie Ngoulou-Ngoulou Ngala, une des participantes.

Page 16

EXAMENS D'ÉTAT

Les inscriptions débutent le 4 novembre

Une circulaire du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, publiée le 25 octobre, indique que la campagne d'inscriptions aux examens d'Etat, au titre de l'année scolaire 2024-2025, débutera le 4 novembre et prendra fin le 31 janvier 2025. La communauté éducative est appelée à respecter les délais.

ÉDITORIAL

Qualité
du service

Page 2

ÉDITORIAL

Qualité du service

Médiocre si on peut dire, mais sans animosité. Oui, dans les sphères d'activité où le service rendu au public devrait être de qualité, le personnel en face fait souvent preuve de relâchement, voire d'antipathie.

Prenons le cas des stations de pompage du carburant, les fameuses stations-service. Dès l'instant où est déclarée une pénurie, le comportement des pompistes change subitement. Certains se montrent alors si intraitables que l'on se demande s'ils feraient de bonnes affaires si le client n'achetait pas leur produit.

Prenons en second lieu le cas du transport en commun. Il suffit du petit couac dans la livraison du carburant - il est vrai que la pénurie des dernières semaines était longue et non expliquée par les opérateurs habilités - pour que le phénomène de demi-terrain, longtemps décrit, s'amplifie de plus belle.

Si l'on ne peut imputer la responsabilité des défaillances constatées dans l'approvisionnement du carburant aux patrons des bus assurant le transport dans nos villes, leurs employés ne sauraient pour autant être disculpés. Non seulement, la plupart montrent bien peu d'égards vis-à-vis des usagers mais en plus de sectionner les itinéraires à leur guise au grand dam de ces derniers, ils leur parlent avec le plus grand mépris.

Que ce soit chez les pompistes dans les stations-service, ou auprès des contrôleurs de bus dans le transport en commun, visiblement le client n'est pas roi. Alors oui, chers amis, vous rendez un énorme service à la population mais s'il vous plaît, faites corps avec elle pour gagner son estime et mieux faire tourner vos affaires dans le respect du service client.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Alphonse Souchlaty-Poaty a tiré sa révérence

L'ancien Premier ministre de la République du Congo, Alphonse Souchlaty-Poaty, figure incontournable du paysage politique du Congo-Brazzaville, est décédé le 24 octobre dans un hôpital parisien, à l'âge de 83 ans, annoncent ses proches.

Né le 25 mars 1941 d'une famille modeste dans le département du Kouilou à l'époque de l'Afrique équatoriale française, ce Congolais au parcours riche et nuancé a traversé de nombreux bouleversements politiques, alternant entre pouvoir, opposition et réflexion académique.

Dès ses jeunes années, il manifeste un vif intérêt pour les affaires publiques et l'économie. Ce n'est donc pas une surprise qu'il rejoigne les cercles intellectuels qui gravitent autour des mouvements de décolonisation dans les années 1960. Après avoir étudié en France, il retourne au Congo et s'implique activement dans le congrès du Parti congolais du travail (PCT), devenant un proche collaborateur de Denis Sassou N'Guesso, une figure dominante de la politique congolaise.

Son implication au sein du PCT, parti unique à l'époque, lui ouvre les portes des hautes sphères de l'administration. Il occupe plusieurs postes ministériels dans les années 1980, dont celui de ministre du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises, poste qu'il occupe de 1986 à 1989. L'homme se distingue par son pragmatisme et sa capacité à fédérer autour de projets écono-



Alphonse Souchlaty-Poaty

miques novateurs pour le développement du Congo, bien qu'il soit souvent critiqué pour son alignement étroit avec les directives du PCT.

Le 7 août 1989, Alphonse Souchlaty-Poaty est nommé Premier ministre par Denis Sassou N'Guesso. Cette période se révèle être une des plus tumultueuses de la politique congolaise moderne, marquée par le vent de la Baule, une pression croissante pour la démocratisation dans tout le continent africain. Il est l'un des architectes d'un gouvernement qui tente de maintenir l'ordre

tout en faisant face aux exigences de réformes démocratiques. Alphonse Souchlaty-Poaty a incarné à la fois les espoirs d'une génération aspirant au changement et la complexité des luttes internes au sein du pouvoir. Décédé le 24 octobre 2024 à Paris des suites d'une longue maladie, Alphonse Souchlaty-Poaty laisse derrière lui une image contrastée : celle d'un homme d'État qui n'a jamais renoncé à ses idéaux, mais qui a souvent été limité par les circonstances politiques de son époque.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GESTION DES TERRES

Mieux protéger les droits fonciers coutumiers

Lors d'un atelier organisé du 24 au 25 octobre à Brazzaville par le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH), le président de cette structure, Maixent Agnimba Emeka, a évoqué la nécessité de la reconnaissance des droits fonciers coutumiers en faveur des populations locales.

La sécurisation des droits fonciers coutumiers au Congo a été au cœur de l'atelier du FGDH dans le but d'identifier les défis et perspectives à travers notamment des échanges sur diverses problématiques y relatives avec des participants venus des départements ministériels concernés par le sujet. Cet atelier, à dire vrai, intègre le projet : « Appui à la sécurisation et la gestion durable des terroirs des communautés locales et des populations autochtones » mis en œuvre par le FGDH.

« Si les populations locales et autochtones sont mieux outillées dans la gestion des terres auxquelles elles ont droit, elles peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de réduction de la déforestation, de conservation de la biodiversité et d'atténuation des effets du changement climatique », a fait savoir Maixent Agnimba Emeka, soulignant la nécessité de reconnaître les droits fonciers coutumiers de ces populations car, a-t-il révélé, un des problèmes majeurs réside dans l'absence d'actes de reconnaissance officielle desdits



Les membres du FGDH et partenaires lors de l'atelierDR

« Si les populations locales et autochtones sont mieux outillées dans la gestion des terres auxquelles elles ont droit, elles peuvent jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de réduction de la déforestation, de conservation de la biodiversité et d'atténuation des effets du changement climatique »

droits pour ces communautés. Mieux sécuriser les droits fonciers coutumiers au Congo permettra, pour ainsi dire, d'éviter, entre autres, les attributions anarchiques des permis d'exploitation forestière, minière et agroalimentaire ; la déforestation, la dégradation de la biodiversité. Selon le président du FGDH, une synergie d'actions entre les différentes parties devrait permettre de protéger et sécuriser les moyens de subsistance des communautés tout en contribuant à l'exécution réussie des politiques gouvernementales.

« Nous avons invité les administrations qui s'occupent de la mise en œuvre de ces lois afin de concilier les lois nationales avec les droits des populations locales et autochtones, les politiques de développement, la protection des écosystèmes et de la biodiversité », a justifié Maixent Agnimba Emeka. Les recommandations formulées à l'occasion de cet atelier sont issues du travail conjoint entre toutes les parties prenantes.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Les Brics, des briques?

De cinq membres à l'origine, le groupe Brics (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud) a enregistré de nouveaux adhérents lors de son forum de l'année dernière en Afrique du Sud devenant Brics +. Cinq pays y ont été admis parmi lesquels, en Afrique l'Égypte et l'Éthiopie, au Moyen-Orient l'Iran, les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

La réunion que l'organisation vient de tenir à Kazan, en Fédération de Russie, du 22 au 24 octobre, a montré l'intérêt croissant qu'elle suscite auprès de nombreux Etats. Confirmation donnée par la participation des délégations venues de tous les continents. Force est de constater que la liste des adhérents potentiels s'allonge d'autant plus qu'ils seraient une trentaine à

frapper à la porte de cette plateforme. L'exemple de la Turquie est abondamment cité.

Ceci dit, les Brics vont-ils constituer un socle de coopération solide à l'intérieur duquel les intérêts de chaque Etat seront pris en compte et la solidarité de l'ensemble préservée ? C'est le pari auquel tiennent les géants qui le composent, soit dit en passant, ne disposent d'aucun droit de préséance pour éventuellement décider en faveur ou contre un partenaire jugé « indélicat ».

Au niveau des intentions, on peut considérer que les Brics prennent le contrepied de l'autre grand forum, le G7 (Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, Canada, France, Japon, Corée du Sud), présenté volontiers comme leur rival immédiat. Les premiers assènent œuvrer à la multipolarité

dans les relations internationales accusant les seconds d'un élitisme qui trahirait à peine leur dessein d'imposer leurs vues.

Mais il suffit de lire les commentaires de presse autour des assises de Kazan pour se rendre compte du chemin pris par les pays développés et ceux dits émergents de se rendre coup pour coup, alors qu'il serait utile pour l'équilibre du monde de construire des ponts. La présence à ces assises du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, participe sans doute de cette volonté de contourner, peut-être, enjamber les barrières à défaut de les casser tant elles semblent se bétonner.

L'autre question, en forme d'interpellation est de se demander si, comme ils pointent du doigt leurs rivaux potentiels, les Brics n'auraient pas eux aussi l'intention de

poser des murs en agglos sur les frontières de la communauté humaine. S'ils sont tentés par un tel projet et le mettent à exécution, ils manqueront l'occasion de fournir la preuve du contraire. Celle d'apporter l'apaisement dans les rapports entre les nations.

Parce que toutes les batailles d'influence qui se déroulent sous nos yeux, si elles tenaient systématiquement compte des souffrances des peuples pris sur les cinq continents, peut-être ne se produiraient-elles pas avec la dureté que l'on déplore. En Afrique, Europe, Amérique, Asie, Océanie, les populations ont besoin de pain et de paix, bien plus que de refus de se parler que des dirigeants assis sur leurs certitudes tendent à perpétuer à leur détriment. Brics ou G7, vite, que l'on dialogue !

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT DU POOL

Le MJP sensibilise les jeunes aux valeurs de paix et du civisme

Dans le cadre de la campagne de restructuration de ses organes dirigeants, la coordination du Mouvement des jeunes présidentiels (MJP), conduite par son président, Donald Mobobola, a effectué il y a quelques jours le tour des treize districts du Pool. A chaque niveau, il a exhorté la population à préserver la paix et à adopter les valeurs du civisme.

En compagnie des membres du bureau politique de son parti, Donald Mobobola a parcouru tous les districts du Pool Sud. De Goma Tsé-tsé à Kimba, en passant par Mindouli, Mayama, Loumou, Boko, Vinza et Kindamba, la coordination du MJP, qui a été accueillie avec enthousiasme, a rappelé à la population, notamment aux jeunes, l'intérêt de préserver et de conserver la paix dans leur département, après tant d'événements malheureux qu'il a subis.

En dehors des questions de paix, Donald Mobobola a exhorté la population du Pool à promouvoir l'unité nationale, le patriotisme, la justice sociale, le civisme ainsi que toutes les valeurs positives pour lesquelles le MJP défend partout ailleurs.



Un message bien accueilli par les jeunes qui se sont engagés à tourner le dos aux comportements déviants qui

Le coordonnateur du MJP, Donald Mobobola accordant l'interview à son arrivée à Kinkala/Adiac menacent la paix dans le département du Pool. « Lors de notre ronde, les jeunes du Pool nous ont rassurés qu'ils ont tourné le dos au vandalisme, au désordre et décidé désormais de marcher unanimement avec le

président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Notre présence ici dans le département du Pool est de mettre un terme au népotisme, au tribalisme, au régionalisme et s'inscrit dans le cadre de la campagne que nous avons commencée à Pointe-Noire et qui s'est poursuivie dans la Lékoumou, le Niari et la Bouenza », a souligné Donald Mobobola.

Après plusieurs jours de campagne où il a mis en place les instances de son parti dans chaque district, la délégation du bureau politique du MJP est arrivée à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le 25 octobre où elle tiendra, le dimanche 27 octobre, son assemblée générale pour élire son bureau fédéral.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

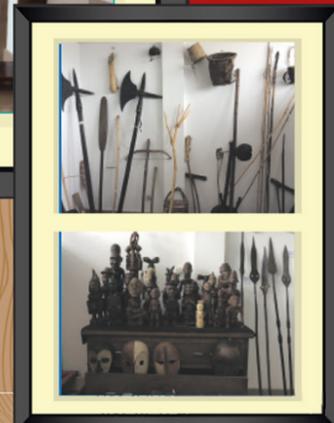
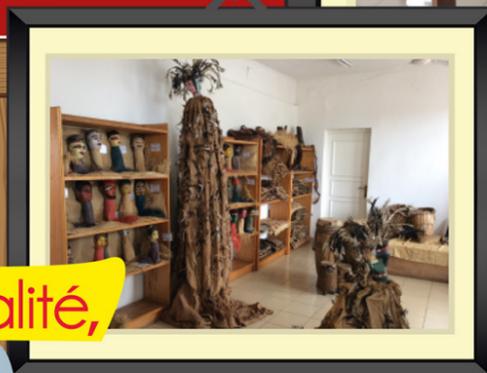
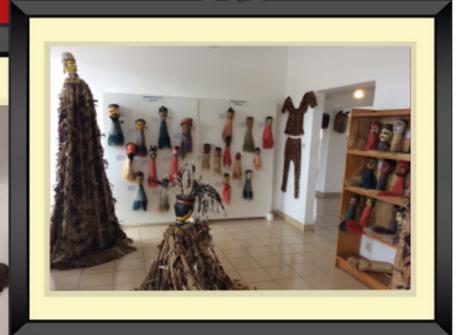
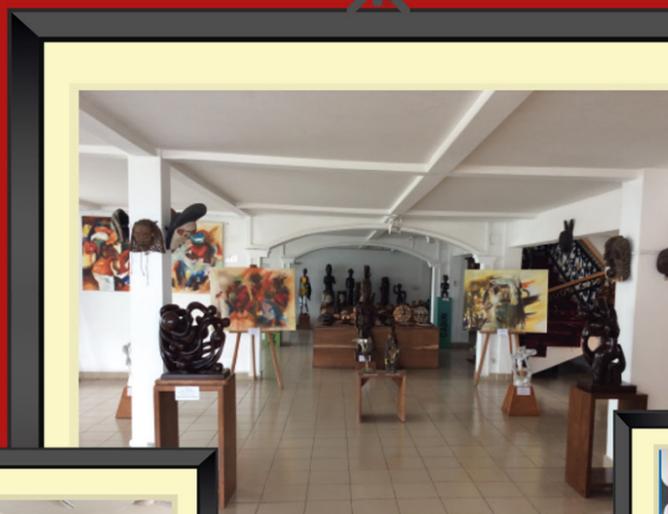
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

NUMÉRIQUE

Une master-class dédiée aux acteurs du secteur en préparation

L'ONG Moyicare que préside Joana Marie-Claire Guillond va organiser, le 2 novembre, à Brazzaville une master-class sur le thème « Le numérique et l'entrepreneuriat : les démarches pour autonomiser les jeunes ».

Dans le cadre de la tenue de cet événement, la présidente de la dite ONG, Joana Marie-Claire Guillond, a rencontré, le 24 octobre, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, en vue de lui présenter le projet et, par la même occasion, solliciter sa participation. Cette master-class sera un moment d'échanges et de partage de connaissances sur des questions qui minent le secteur permettant ainsi aux jeunes entrepreneurs d'acquérir plus d'outils pour le développement de leurs projets numériques. En effet, différentes activités marqueront cette journée, à savoir des ateliers interactifs sur la création d'entreprise et les techniques de recherche d'emploi ; des pitches innovants pour tenter de remporter des prix ainsi qu'un réseautage professionnel et entrepreneur. « Nous avons fait part au ministre de l'activité qui aura lieu le 2 novembre. Cette activité réserve plusieurs surprises au profit des jeunes entrepreneurs et acteurs du secteur du numérique. Plus-



Le ministre Ibombo posant avec Joana Marie-Claire Guillond/DR

sieurs opportunités s'offriront à eux et ils pourront ainsi acquérir des connaissances sur différentes thématiques proposées, notamment sur le numérique et ses dangers, sur comment investir à travers ce dernier. Il y aura également des ateliers sur l'employabilité,

les techniques de recherche et d'emploi et enfin sur comment créer et gérer son entreprise », a expliqué Joana Marie-Claire Guillond.

Et d'ajouter : « La participation du ministre chargé du Numérique à cet événement sera une plus-value, car il parlera sur

le numérique qui est son secteur d'activité. C'est aussi un combat pour le gouvernement congolais d'appuyer et de promouvoir toutes les activités du numérique surtout en cette année dite année de la jeunesse. » A son tour, le ministre Ibombo a salué l'initiative prise par Joana

Marie-Claire Guillond à travers son ONG. «...C'est l'année de la jeunesse et en regardant les secteurs d'activité, elle a choisi le secteur le plus dynamique en ce moment précis et voilà, nous nous sommes dit que nous allons l'accompagner...L'organisation de cette manifestation montre que l'engagement du chef d'État a été entendu par les jeunes, notre devoir, notre engagement en tant que collaborateur direct du chef de l'État, c'est de matérialiser cela et de l'autre côté, c'est pour dire à d'autres jeunes que le gouvernement est ouvert et accompagnera justement ces jeunes qui ont des initiatives et ambitions », a-t-il déclaré.

A noter que Moyicare est une ONG qui a pour but de promouvoir le droit des enfants, de lutter contre la pauvreté, de réduire les inégalités sociales et de garantir à tous un accès à une éducation de qualité. Sa mission est de mettre en valeur le bien-être de chaque jeune et garantir une éducation de haute qualité innovante.

Gloria Imelda Lossele

DEUXIÈME ÉDITION D'INFLU DAY

Les influenceurs congolais édifiés sur les contours de leur métier

L'agence MWDDDB a organisé, le 24 octobre, à Brazzaville la deuxième édition du moment d'échange et de partage au profit des leaders d'opinion dénommée «Influ Day». Les influenceurs et créateurs de contenus ont été appelés à plus de créativité et à protéger leurs œuvres sur les plateformes digitales.

Les influenceurs ont été nombreux à participer à cette deuxième édition du programme Influ Day. Ce moment du donner et du recevoir qui s'est déroulé sur le thème «Ensemble, influençons ! » a permis aux participants de découvrir la notion de protection de leurs

œuvres et contenus en ligne.

Le concept de Personal branding ou communication personnelle a été également expliqué, puisque les centaines d'influenceurs présents ont reçu des techniques et méthodes que ces derniers peuvent utiliser pour signer leur image, travail-

ler leur communication sur les réseaux sociaux, valoriser leur personnalité et promouvoir l'interaction avec le public et structures partenaires.

Le thème sur le marketing d'influence était aussi développé, car il a permis à l'assistance de comprendre les stratégies que

la société MTN met en place pour faciliter la couverture et le déploiement de son réseau sur l'étendue du territoire national. « J'ai beaucoup aimé tout ce qu'on nous a transmis dans la salle. En tant qu'influenceuse, il est important de maintenir la flemme des échanges avec les abonnés. Je souhaite que ces genres d'initiatives se multiplient », a indiqué la créatrice de contenu, Edna Nkounka dite Caidspaam. Elwin Gomo, un créateur de contenu, a abondé dans le même sens pour expliquer que le métier d'influenceur se professionnalise et il est crucial pour que ces derniers apprennent les contours de ce travail afin de bien répondre aux besoins des abonnés. L'artiste comédien et créateur de contenu Dycosh a, pour sa part, fait une intervention en visio-conférence, dans laquelle il a expliqué les stratégies qu'il utilise pour promouvoir et vulgariser ses œuvres.

Selon le directeur de MWDDDB, Joseph Ndongu, le personal

branding permet aux influenceurs de changer de cap dans leur métier. Il facilite l'augmentation de revenu en créant plus d'opportunités. Il a, par ailleurs, rappelé que cet événement vise à professionnaliser les influenceurs en donnant des outils susceptibles de réussir leur contenu, attirer des annonceurs et vivre de leur métier. « A l'occasion de cette deuxième édition, nous avons pensé rajouter d'autres éléments comme la protection de contenu et d'identité, le personal branding et autres. Il est nécessaire pour ces influenceurs de devenir des marques pour avoir un retour positif dans leurs tâches quotidiennes », a-t-il déclaré.

A la fin de chaque thématique, une séance de questions-réponses a permis aux participants de bien cerner les différents objectifs de cette deuxième édition d'Influ Day. Notons que cette édition s'est déroulée en partenariat avec MTN, Mucodec, Canal+ et Oapi.

Rude Ngoma



Quelques influenceurs/Adiac

JUSTICE SOCIALE

Vers l'élaboration du profil national de sécurité et de santé au travail

L'atelier d'orientation et de lancement du processus d'élaboration du profil national de sécurité et de santé au travail (SST) en République du Congo, organisé les 24 et 25 octobre à Brazzaville, a permis aux participants et consultants de se doter des rudiments nécessaires pour réaliser le travail de collecte et d'analyse des données sur le terrain.

Organisé par le gouvernement en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), cet atelier animé par des experts a connu la participation de trente cadres issus des administrations publiques, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des sociétés savantes œuvrant dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Ils ont, en effet, suivi des présentations sur la stratégie de l'OIT en matière de gestion systémique de la SST ; la méthodologie et l'organisation pour l'élaboration du profil national de SST en République du Congo.

Clôturent les travaux, le directeur général du Travail, Joseph Akondzo Nguiambo, a rappelé que ces deux jours de travaux ont permis aux participants d'enregistrer des outils et de techniques pour réaliser l'étude permettant d'élaborer le profil national de SST de la République du Congo. « Les parties prenantes ont pris la mesure du travail en cours et sont désormais disposées à accompagner efficacement les consultants dans leur travail de



collecte et d'analyse des données sur le terrain en vue de l'élaboration du profil national de la SST. Tout doit commencer dès ce lundi 28 octobre », a-t-il annoncé, se félicitant de s'accompagner dont continue de bénéficier le Congo de la part de l'OIT en vue de faire progresser et de promouvoir la SST dans le pays.

Joseph Akondzo Nguiambo a également rappelé que les participants ont été édifiés essentiellement sur l'application par les Etats membres des Conventions 155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs, et 187 sur le cadre promotionnel et de la SST. Deux conventions qui font obligation aux Etats d'élaborer et de mettre en place les politiques nationales

en la matière. « Pour parvenir aux politiques nationales de sécurité et de santé au travail, il y a une première étape à franchir, à savoir l'élaboration du profil national de sécurité et santé au travail, c'est-à-dire faire un état des lieux de la situation de la SST ; dégager les priorités nationales à partir desquelles il faut se donner un cap au titre de la politique nationale de sécurité et santé au travail », a expliqué le directeur général du travail.

Elargir le champ des partenaires techniques et financiers

Joseph Akondzo Nguiambo s'est réjoui du fait que cet atelier a posé les jalons en fournissant suf-

Les participants lors des ateliers/Adiac
fisamment d'outils, d'éléments aux consultants recrutés par l'OIT pour faire l'état des lieux de la SST au Congo. « Nous avons pris l'engagement d'accompagner ces consultants, leur donner les facilités nécessaires pour que l'étude se réalise dans les meilleures conditions de sorte que le profil national de SST de la République du Congo soit mise en place dans les délais, et qu'à partir de ce profil, nous soyons en mesure d'élaborer une politique nationale, assortie d'un programme d'action », a-t-il poursuivi.

Selon lui, le processus d'élaboration du profil national de SST participe de la mise en œuvre du Programme de promotion du tra-

vail décent (PPTD) 2023-2026, qui est un cadre de travail de base de la collaboration de l'OIT avec les Etats membres. Le Congo se distingue, a-t-il dit, dans le cadre de la mise en œuvre de son PPTD par le fait que le programme est cofinancé par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers dont l'OIT qui est déjà à pied d'œuvre. « Le défi pour nous aujourd'hui est d'élargir le champ des donateurs pour que l'ensemble des actions, des initiatives que nous avons prévues dans le cadre du PPTD 2023-2026 deviennent une réalité tangible pour les Congolais. Au titre de la participation du gouvernement congolais à la mise en œuvre de ce programme, il a été prévu au budget national la somme de 500 millions par an, soit trois milliards FCFA au total sur l'ensemble des trois années de la durée du programme. L'autre partie du financement du PPTD devra venir des partenaires techniques et financiers, des donateurs potentiels », a conclu Joseph Akondzo Nguiambo.

Parfait Wilfried Douniama

Les formations sanitaires de Brazzaville reçoivent de médicaments

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a remis, le 24 octobre, à Brazzaville un important lot de médicaments d'usage thérapeutique aux responsables des formations sanitaires de la ville pour améliorer l'offre des soins de santé.

L'initiative est le résultat du partenariat entre la République du Congo et la Banque mondiale par l'entremise du projet Kobikisa. Celui-ci aide le gouvernement à répondre aux besoins de santé de la population en augmentant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier dans les zones ciblées.

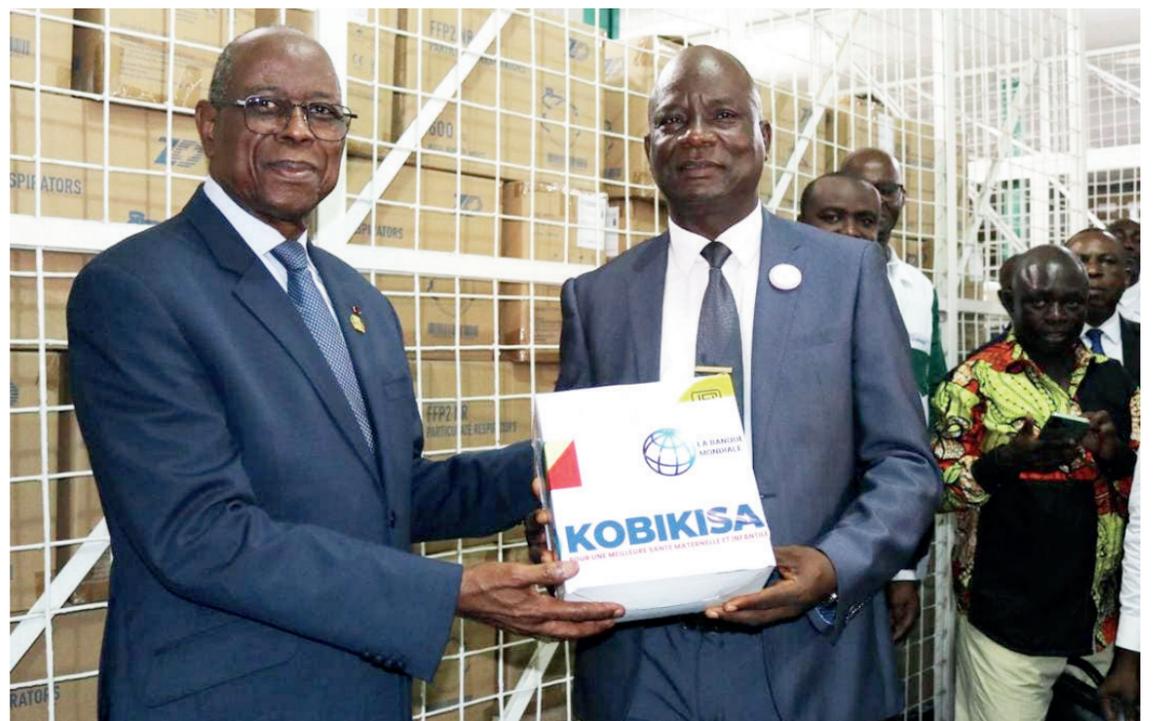
Ces médicaments sont destinés aux traitements des affections courantes, regroupent plusieurs classes thérapeutiques : antidouleurs, antibiotiques, anesthésiques, consommables usuels, etc. Ils contribueront à préserver une offre de soins de proximité, amélioreront la qualité de service et vont accroître l'attractivité des soins médicaux dans les formations sanitaires.

L'ensemble de médicaments réceptionné est estimé à une valeur d'environ sept cent cinquante-quatre millions de FCFA, complété à un second lot qui est en cours d'acheminement sur Brazzaville pour totaliser huit cents millions de FCFA. « L'allocation de quatre milliards de francs CFA au titre du fonds d'investissement a permis l'acquisition des matériaux et

équipements, l'amélioration de l'hygiène et des conditions de travail dans les formations et administrations sanitaires. L'évaluation des performances, le paiement trimestriel en espèce des subsides, la dotation en médicaments qui est votre carburant et votre premier poste de dépense de fonctionnement, occupant 50% de la répartition de vos recettes, constitue indiscutablement une bouffée d'oxygène pour vos finances, à laquelle s'additionne le paiement de la prime de motivation de vos personnels », a indiqué le Dr Darius Eryx Mbou Essié, coordonnateur du projet kobikisa.

Profitant de sa présence au siège de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps), le ministre de la Santé et les responsables des formations sanitaires se sont rendu compte de la finalisation des travaux de réhabilitation de la chaîne de froid au sein de ladite structure.

De son côté, le directeur départemental des soins et services de santé, le Dr Raphaël Isoibeka, a plaidé pour la prise en compte prochaine par le gouvernement



et son partenaire de l'île Mbamou et de l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi. « Sur les dix districts sanitaires que compte Brazzaville, l'île Mbamou qui a quatre centres de santé intégrés et l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi n'ont pas été pris en compte par cette dotation en

médicaments », a indiqué le Dr Raphaël Isoibeka.

Rappelons que les attentes légitimes du ministère sur l'offre des soins sont, entre autres, un environnement propre et accueillant pour les patients, une permanence des soins, une délivrance des produits médicaux à coûts

Une remise symbolique de médicaments/Adiac
abordables en lieu et place de la prescription des spécialités d'officine, une gestion intégrée, rationnelle et prévenante des stocks des médicaments supervisée par la direction de la pharmacie et du médicament, en bonne intelligence avec la Cameps.

Fortuné Ibara

POTO-POTO 2

Six écoles publiques dotées en tables-bancs

La députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, a remis le 25 octobre des tables-bancs à six écoles publiques de son entité politique afin de permettre aux élèves de prendre les cours dans des conditions optimales.

Les tables-bancs offertes par la députée Charlotte Opimbat lui ont été remises par le ministère chargé de l'Enseignement primaire et secondaire. Un projet initié par le gouvernement pour résorber le déficit en tables-bancs dans les écoles publiques à travers le pays.

Au total, six cent soixante tables-bancs ont été distribuées à six écoles relevant de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto. Dans la répartition faite, le complexe scolaire Nganga-Edouard a reçu deux cents tables-bancs, dont cent pour le lycée et cent pour le collège.

Le lycée Chaminade en a reçu cent soixante, contre quatre-vingts pour le CEG 8-février 1964, quatre-vingts pour l'école Marcel-Bissila et quatre-vingts pour l'École 31-décembre 1969, située en diagonale de la morgue municipale. L'école de la Poste a,



La députée Charlotte Opimbat s'exprimant à la fin de la ronde, au lycée Chaminade/Adiac

quant à elle, bénéficié de vingt tables-bancs. En remettant ce lot de tables-bancs, l'objectif de la députée est d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves afin de lutter

contre le décrochage scolaire et de leur garantir la réussite. « Nous avons fait le plaidoyer auprès du ministère chargé de l'Enseignement primaire et secondaire qui

nous a doté six cent soixante tables-bancs, que nous transmettons ce jour aux écoles de notre circonscription afin d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos

enfants. Nous témoignons notre gratitude au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et remercions le ministre de tutelle, Jean Luc Moutou, pour l'attention qu'il prête aux écoles du Congo, en général, et à celles de Poto-Poto 2 en particulier », a souligné la députée Charlotte Opimbat. Recevant le don, le collectif des responsables des établissements bénéficiaires a salué le geste et promis d'en faire bon usage.

Au complexe Nganga-Edouard, les responsables ont plaidé à ce que la députée Charlotte Opimbat leur aménage l'espace sportif sur lequel les élèves vont jouer et faire des cours pratiques d'éducation physique. A l'école Marcel-Bissila, l'équipe dirigeante a sollicité la rénovation de l'ensemble de l'établissement dont les salles de classe suintent lorsqu'il pleut.

Firmin Oyé

ACTION SOCIALE

LCR distribue des kits scolaires aux élèves de l'école Boulankio

Les kits scolaires octroyés aux enfants par La Congolaise des routes (LCR), le 24 octobre, sont composés chacun d'un cartable, de cahiers, de stylos, d'une ardoise, d'une calculatrice, d'outils mathématiques, ainsi que d'autres outils destinés à l'administration. Les écoliers du village Boulankio, situé au bord de la route nationale 1, à environ 75 km de Brazzaville, ont aussi été initiés à la sécurité routière.

L'effervescence était palpable dans la cour de l'école primaire de Boulankio, où élèves, parents et notables du village attendaient l'arrivée de l'équipe de LCR, la société concessionnaire de la route nationale 1. Les cent quinze élèves ont été émerveillés de recevoir de nouveaux kits scolaires en ce début de rentrée des classes. D'après la directrice générale adjointe de LCR, Bao Dong Quinn, cette action sociale visait à soutenir les élèves tout au long de l'année scolaire et à contribuer à leur réussite scolaire en améliorant les conditions d'apprentissage.

Cette initiative s'inscrit, en effet, dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise LCR. L'objectif a bien été atteint, a assuré Bao Dong Quinn. « L'école primaire de Boulankio a été choisie en raison de sa proximité avec la nationale 1 très fréquentée, qui expose les enfants au danger quotidien. En complément des kits scolaires, LCR a tenu à sensibiliser les enfants aux règles de la sécu-

rité routière. C'est une façon pour nous de leur inculquer la bonne conduite au bord de la route. Nous avons été très impressionnés par les bonnes réactions des enfants au message de sensibilisation », a-t-elle indiqué.

Pour mieux passer le message auprès des écoliers, l'équipe de LCR a dû sillonner chacune des trois salles de classe que compte l'établissement. Les élèves ont répété les trois règles de la sécurité routière que sont : « Ne touche pas aux panneaux de

signalisation » ; « Regarde toujours à gauche et à droite avant de traverser la route » et « Évite de jouer aux abords de la route ». Ces consignes de sécurité routière ont été affichées dans toutes les salles de classe dans le but d'assurer une sensibilisation continue.

À travers la remise des kits scolaires aux écoliers de Boulankio couplée à la sensibilisation aux règles de sécurité routière, LCR s'engage à s'impliquer « activement » dans la transformation de cet établissement pour qu'il



L'équipe de LCR sensibilisant les écoliers/Adiac

devienne un lieu propice à l'apprentissage et l'épanouissement des enfants. « Il y a des travaux à faire dans votre école pour que vous puissiez bien étudier et LCR va s'en occuper très bientôt », a assuré Jacques Almaless, le directeur général adjoint de LCR, dans un message vidéo adressé aux 45 filles et 70 garçons de l'école.

L'appui de LCR est attendu pour améliorer davantage les conditions d'apprentissage des élèves, a indiqué le directeur de l'école

Boulankio, Beltchen Nibrel Basiloua. Du côté des écoliers, la leçon du jour a bien été assimilée. Jordan Nguié, élève en classe de CE2, a promis de ne plus jouer au bord de la route avec ses copains. Sortie meilleure élève l'an dernier, tout comme Jordan Guié, Victoire Mabilia, en classe de CM2, a été ravie d'obtenir les kits scolaires. Cette dernière s'est engagée à sensibiliser ses camarades et surtout d'éviter de dégrader les panneaux de signalisation.

Fiacre Kombo



La photo de famille avec les bénéficiaires/Adiac

«LAB INNOVA FOR CONGO»

L'édition 2024 dédiée à Luca Attanasio

«Lab Innova for Africa» ouverte par le ministre congolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a été dédiée à l'ancien ambassadeur de la République d'Italie en République démocratique du Congo (RDC), Luca Attanasio, qui a consacré sa vie au service de l'Afrique et de ses peuples.

La cérémonie de démarrage du cours de formation technique et managériale «Lab Innova for Africa» a été dédiée à la mémoire de l'ambassadeur Luca Attanasio, tué dans une embuscade en RDC, le 22 février 2021 avec le carabinier Vittorio Iacovacci et le chauffeur du programme alimentaire mondial, Mustapha Milambo. Dans son adresse, le diplomate italien a loué la présence du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, qui témoigne de la collaboration entre les institutions italiennes et congolaises, avec des actions de coopération de plus en plus concrètes dans les secteurs clés du développement et de la croissance commune, et parmi ceux-ci, l'agriculture occupe une place de choix. En effet, depuis le Sommet Italie Afrique de fin janvier, qui a vu la participation d'une délégation du plus haut niveau du côté congolais, conduite par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et où a été présenté le «Plan Mattei», la coopération entre les deux pays respectifs a connu une réelle accélération, a signifié l'ambassadeur d'Italie.



l'agriculture en République du Congo, pouvant compter sur de nouvelles ressources financières et une expertise technique également de l'Italie.

« J'ai voulu faire cette longue prémisses pour que, je m'adresse surtout aux sociétés agricoles représentées ici, vous compreniez l'intérêt croissant de l'Italie à contribuer sur un pied d'égalité à une croissance commune avec les pays africains et où le secteur agricole est central, dans le plein respect de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, en même

entend offrir aux entreprises africaines du secteur agroalimentaire une formation visant à améliorer les compétences dans le domaine de l'internationalisation et de l'innovation technologique du secteur agro-industriel africain et à ouvrir des opportunités de partenariat avec des entreprises italiennes dans les secteurs agricoles, la transformation et l'emballage agroalimentaires. Le directeur et les autres collègues de Italia Trade Agency illustreront les différentes phases du projet.

Enfin, le diplomate italien a souligné que la modernisation de la chaîne de production locale, sur le modèle du district agroalimentaire italien, également avec des voyages d'étude en Italie, constituera une opportunité de développement importante pour les entreprises et offrira en même temps des opportunités commerciales et de partenariat pour les entreprises italiennes du secteur manufacturier, précisément dans l'esprit gagnant-gagnant du «Plan Mattei» visant à la croissance commune.

Un hommage mérité

Dédiée à son défunt mari, Zakia Seddiki Attanasio a rendu un hommage en mémoire de son défunt époux, l'ambassadeur Luca Attanasio. « Être ici avec vous, dans ce contexte de dialogue et de coopération, est une manière de garder son esprit vivant et de poursuivre le chemin qu'il a tracé avec tant de dévouement. Le choix de donner son nom à ce projet honore non seulement sa mémoire, mais confirme la centralité de l'Afrique dans les stratégies de développement et de collaboration internationale de l'Italie... Luca n'était pas seulement un diplomate, c'était un homme qui rêvait d'un monde meilleur, un

monde dans lequel l'Italie et l'Afrique pourraient grandir ensemble, non seulement par le commerce, mais aussi par l'échange de connaissances, d'expériences et d'opportunités », a témoigné Zakia Seddiki Attanasio.

Ce projet poursuit-elle, représente exactement le type de collaboration que Luca souhaitait promouvoir, une rencontre d'idées, de compétences et d'objectifs communs pour construire un avenir partagé. Luca ajoute-elle, était convaincu que la collaboration entre l'Italie et l'Afrique n'était pas seulement une nécessité stratégique, mais aussi une opportunité pour construire un avenir plus juste, équitable et durable pour les deux rives de la méditerranée.

La vision qui a guidé son travail en tant qu'ambassadeur était celle d'une Afrique capable de croître et de prospérer, non seulement grâce à l'aide, mais surtout grâce à des investissements ciblés et à des formations techniques qui permettent aux jeunes et aux entreprises locales d'acquérir des compé-

tracé. Il croyait profondément à la valeur de la coopération économique en tant que vecteur de progrès social, et je suis sûr que cette initiative contribuera à maintenir vivante sa vision d'une Afrique dans laquelle le développement, la dignité et les opportunités peuvent croître ensemble. L'héritage de Luca ne se limite pas à ses activités diplomatiques, mais se perpétue également à travers les projets humanitaires que mène la fondation Mama Sofia, que je préside, et qui sont désormais étroitement liés au Plan Mattei pour l'Afrique », a-t-elle indiqué.

Enfin, Zakia Seddiki Attanasio a souhaité le meilleur succès aux projets de formation qui seront développés grâce à Lab Innova di ICE. Au «Quota Attanasio», ...

Les formations

La première journée a été marquée aussi par la présentation du projet «Lab Innova for Africa» : une initiative en avance sur son temps dans l'esprit du «Plan Mattei», par Andrea Ferrari, directeur Agence



La République du Congo est devenue un pays prioritaire pour la coopération italienne au développement et a été choisie comme pays pilote du «Plan Mattei», parmi neuf pays africains, avec une référence particulière au secteur de l'eau, qui dans l'agriculture signifie aussi l'irrigation. Le diplomate italien a mentionné la construction de l'usine de liquéfaction de gaz de Litchengjili qui s'est faite en un temps record et la première expédition d'une cargaison de gaz naturel liquéfié du Congo vers l'Italie à la fin du mois de février dernier.

L'ambassadeur a rappelé qu'une délégation de l'Agence italienne de coopération au développement s'est rendue en mission en République du Congo en juin dernier pour effectuer un état de lieu des besoins dans le secteur de la santé, qui a été suivie de l'approbation, fin septembre, d'une intervention de la coopération italienne pour le haussement du plateau technique sanitaire dans neuf hôpitaux du pays. A cela s'ajoute l'intérêt accru pour la collaboration dans le secteur agricole également à travers les investissements italiens dans le pays qui, contribueront au développement de

temps que de celle de la formation », a déclaré Enrico Nunziata. Tout en indiquant qu'avec «Lab Innova», promu par l'agence italienne pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises, le gouvernement italien



tences solides et durables. En ce sens, «Lab Innova for Africa» est un exemple extraordinaire de la façon dont l'Italie répond concrètement à ce besoin. La formation technico-managériale, promue par l'Agence ICE, est un outil fondamental pour créer un terrain fertile dans lequel les entreprises italiennes et africaines peuvent collaborer et grandir ensemble. « Luca aurait été fier de savoir qu'une initiative comme celle-ci, orientée vers l'innovation et la croissance durable, poursuit le chemin qu'il avait

ICE Luanda. « Le management éthique d'entreprise : la profitabilité sans perdre de vue les valeurs », a été présenté par Flavien Tchamdjeu, directeur E4Impact Afrique francophone. « Créons nos entreprises de nos rêves- Notre plan stratégique pour l'exploration », par Umberto Trulli, expert Agence ICE et coordonnateur du projet «Lab Innova for Africa».

La journée du 22 octobre a été marquée par la « Formation action- atelier de management- stratégie », par Umberto Trulli ; « Nos négociations à l'internationale », toujours par Umberto Trulli ; puis « Mise en œuvre, conduite et gestion des projets de développement et de productions agricoles », par Tandoka Yacoub, ingénieur de développement rural et formateur.

Le 23 octobre, les participants ont suivi la « Formation action- atelier de management- Négociation internationale », par Umberto Trulli ; puis « Démarche du marketing à l'international : la définition d'un plan marketing international », par Fabio Santoni, expert Agence ICE.

Enfin, le 24 octobre a été marquée par les « Formation action- atelier de marketing 1, 2, et 3 », par Fabio Santoni. La clôture des travaux connaîtra la participation de Andrea Ferrari, directeur de ICE Luanda, suivie de la remise officielle des attestations de participation, par l'ambassadeur d'Italie, Enrico Nunziata.



SOMMET DES BRICS

Denis Sassou N'Guesso échange avec ses homologues

Avant de quitter Kazan où il a pris part au 16^e sommet des Brics élargi aux pays invités, le président Denis Sassou N'Guesso a échangé avec ses homologues, mais également avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et Dilma Rousseff, ancienne présidente du Brésil et actuelle directrice de la banque des Brics.

La série d'échanges du chef de l'Etat congolais a commencé avec le président russe Vladimir Poutine qui l'a invité à prendre part à ce sommet. Les deux dirigeants ont évoqué les questions d'intérêts commun dans le cadre de la coopération qui lie le Congo et la Russie depuis plus d'un demi-siècle.

Par ailleurs, Denis Sassou N'Guesso a conféré avec le président chinois Xi Jinping. Les deux chefs d'Etat, rappelons-le,



Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine

co-président le Forum sur la coopération Chine-Afrique pour la période 2024-2027 et le Congo abritera le prochain sommet dans trois ans.

Avec le président turc, Recep Tayyip Erdogan, il a été question des relations de coopération entre le Congo et la Turquie appelées à se consolider. Tout comme avec le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi. Le président vietnamien, quant à lui, a invité Denis Sassou N'Guesso à visiter de

nouveau son pays.

Il convient de rappeler que dans son discours lors de la séance plénière du 16^e sommet des Brics, le président congolais a proposé des mécanismes financiers alternatifs. « *Le devoir impérieux pour nous, nations du Sud, est d'unir nos efforts afin de créer des mécanismes financiers alternatifs qui régulent avec plus de justice l'économie mondiale au bénéfice des intérêts légitimes de nos Etats* », déclarait-il à cette occasion.

Il a, ensuite, annoncé que le Congo vient de soumettre à l'Assemblée générale des Nations unies la résolution sur la décennie de l'afforestation et du reboisement pour consolider le rôle crucial des forêts dans la régulation du climat. « *J'invite donc les Brics à se placer à l'avant-garde de cette lutte au service de la survie de l'humanité entière* », a-t-il souhaité.

Rominique Makaya



Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping



Denis Sassou N'Guesso et Antonio Guterres

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

OMM L'insuffisance des ressources en eau s'aggrave à l'échelle planétaire

L'année 2023 a été la plus sèche depuis plus de trois décennies pour les cours d'eau du monde entier, selon un nouveau rapport coordonné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) des Nations unies.

Le rapport sur l'état des ressources mondiales en eau souligne qu'au cours des cinq dernières années, les débits des cours d'eau ont été inférieurs à la normale et que moins d'eau a atteint les réservoirs. Actuellement, 3,6 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau au moins un mois par an et ce chiffre devrait atteindre plus de cinq milliards d'ici à 2050, selon ONU Eau. Par ailleurs, l'année 2023 est considérée comme la plus chaude jamais enregistrée, entraînant des températures élevées et des conditions de sécheresse généralisées, ce qui a contribué à des sécheresses prolongées.

Un stress sans précédent

Le rapport dresse également un tableau sombre des ressources mondiales en eau douce, mettant en évidence un stress sans précédent, exacerbé par le changement climatique et l'augmentation de la demande. Le rapport fait état d'un nombre important d'inondations dans le monde. La multiplication des événements hydrologiques extrêmes a été influencée par des conditions climatiques naturelles, notamment le passage de La Niña à El Niño à la mi-2023, ainsi que

par le changement climatique induit par l'homme. « En raison de la hausse des températures, le cycle hydrologique s'est accéléré. Il est également devenu plus irrégulier et imprévisible, et nous sommes confrontés à des problèmes croissants de manque ou de surplus d'eau », a expliqué Céleste Saulo.

L'Afrique malmenée

L'Afrique a été la plus touchée en termes de pertes humaines. En Libye, deux barrages se sont effondrés à la suite de l'inondation majeure de septembre 2023, faisant plus de 11 000 victimes et affectant 22 % de la population. Les inondations ont également touché la Grande Corne de l'Afrique, la RDC ainsi que le Rwanda, le Mozambique et le Malawi. Selon l'OMM, le rapport vise à améliorer



La rivière du Pérou à Capesterre Belle-Eau · ©Mickaël Bastide - Guadeloupe la 1ère

l'accessibilité et la disponibilité des données d'observation, grâce à une meilleure surveillance et à un

meilleur partage des données, en particulier dans les pays du Sud. Le rapport s'inscrit dans le cadre

de l'initiative mondiale des Nations unies intitulée « Des alertes précoces pour tous », qui vise à relever les défis liés à l'eau. Cette initiative mondiale vise à améliorer la qualité des données et l'accès à celles-ci pour la surveillance et la prévision des risques liés à l'eau, l'objectif étant de mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour tous d'ici à 2027.

Noël Ndong

« En raison de la hausse des températures, le cycle hydrologique s'est accéléré. Il est également devenu plus irrégulier et imprévisible, et nous sommes confrontés à des problèmes croissants de manque ou de surplus d'eau »



ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



UA/ONU

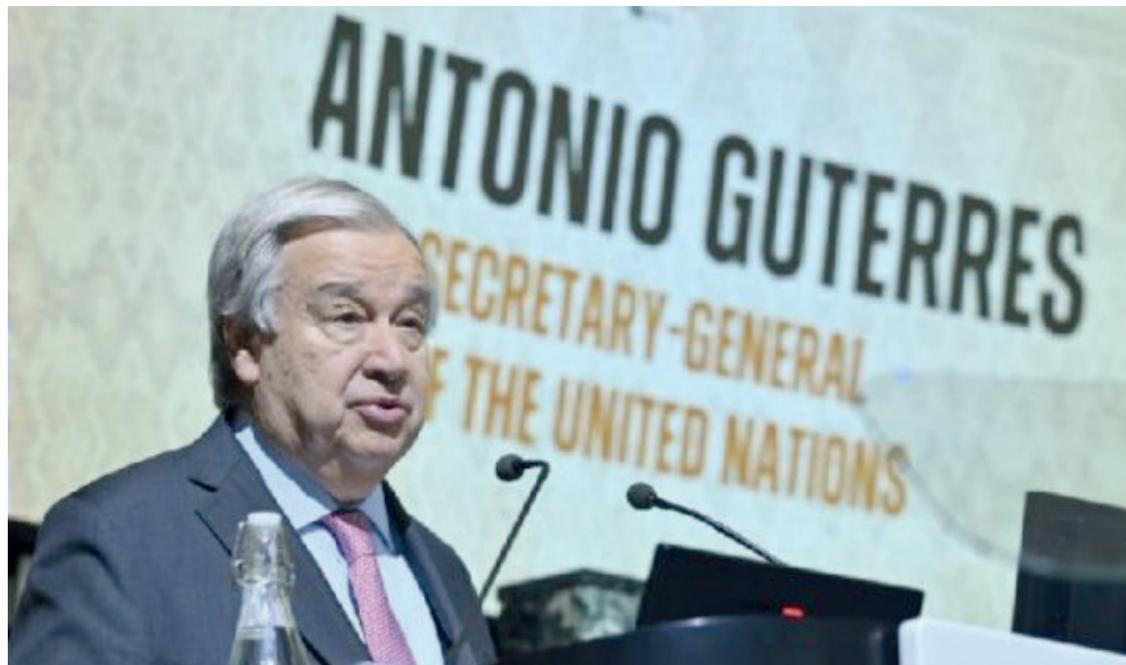
Antonio Guterres appelle à « rendre justice aux peuples africains »

Lors de la 8^e conférence annuelle Union africaine-Nations unies tenue à Addis-Abeba en Ethiopie, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné l'importance de la coopération entre les deux organisations dans la perspective de la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir adopté en septembre.

La conférence était coprésidée par le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Ils ont évoqué les progrès réalisés dans la mise en œuvre des cadres de coopération entre les deux organisations, ainsi que la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, dans le cadre de financement des opérations de soutien à la paix menées par l'UA par le biais des contributions obligatoires de l'ONU. Les participants ont discuté des défis liés à la paix, à la sécurité, au développement, aux droits de l'homme et à l'impact du changement climatique sur le continent africain. Les discussions ont aussi porté sur la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir.

Pacte pour l'avenir

Lors d'une conférence de presse conjointe avec Moussa Faki Mahamat, le secrétaire général a souligné l'importance de la poursuite de la collaboration entre les deux organisations alors que démarre la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir adopté par les Etats membres des Nations unies en septembre à New York. « Je suis



revenu du Sommet de l'avenir avec la conscience que les conditions sont désormais réunies pour que la communauté internationale commence à rendre justice aux peuples africains », a déclaré le patron des Nations unies. Concernant les questions de paix et de sécurité, il a estimé qu'il existe désormais un consensus

parmi les États membres sur la nécessité de réformer le Conseil de sécurité et « un consensus parmi tous les États membres sur le fait que l'aspect clé de cette réforme est d'avoir deux membres africains comme membres permanents du Conseil de sécurité ». « D'autre part, de nombreuses décisions ont été prises concer-

nant la capacité d'approfondir notre coopération avec l'Union africaine dans des domaines tels que la prévention, la médiation, la consolidation de la paix et la capacité d'agir ensemble pour résoudre les multiples conflits auxquels le continent africain, comme le monde entier, est aujourd'hui confronté »,

a-t-il ajouté.

Obstacles au développement

« L'Afrique est confrontée à d'énormes obstacles à son développement profondément enracinés dans l'héritage colonial », a souligné Antonio Guterres. Plus récemment, le continent a dû faire face à l'impact de la pandémie de covid-19, de nombreux pays croulant sous les dettes. « Nous avons finalement réussi à obtenir, lors du sommet de l'avenir, l'affirmation que l'architecture financière internationale doit être corrigée pour donner plus de voix et plus de pouvoir aux pays en développement, et aux pays africains en particulier, et pour mobiliser beaucoup plus de ressources pour les ODD (objectifs de développement durable) », a-t-il dit. Le chef de l'ONU a indiqué qu'un groupe de travail serait créé par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la commission de l'UA pour contribuer à la création d'une stratégie africaine pour combler la fracture numérique et la fracture de l'intelligence artificielle.

Noël Ndong

NORD-KIVU

Olpa déplore les actes d'intimidation contre la journaliste Sifa Bahati

Pour l'ONG, ces actes constituent une entrave à la libre circulation de l'information garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'Organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a énergiquement condamné les actes d'intimidation contre Sifa Bahati, journaliste à radio Soleil FM émettant à Butembo à 300 km de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Pour cette ASBL, ces actes à l'endroit d'une journaliste en plein exercice de sa profession constituent manifestement une entrave à la libre circulation de l'information garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Selon l'Olpa, en effet, la journaliste Sifa Bahati a été victime d'actes d'intimidation, le 22 octobre, de la part d'un groupe d'instituteurs de Butembo, dans la commune de Bulengera, devant le siège d'une des sociétés de télécommunication opérant en République démocratique du Congo (RDC). « C'était au moment où Sifa Bahati tentait d'interviewer les instituteurs sur les difficultés rencontrées lors de l'opération de paie auprès des banques locales et de leurs partenaires », a expliqué l'ONG. Et d'expliquer que des instituteurs opposés à cette interview s'en sont pris violemment à la journaliste, confisquant son gilet de reportage et son téléphone pour vérifier si elle n'a

pas enregistré des images de l'attroupement. « Ils accusaient la journaliste et la presse locale de Butembo d'être opposées à la grève des enseignants des écoles prétextant qu'ils ne devraient plus revendiquer le salaire durant la période de grève », a souligné l'Olpa. A l'en croire, la journaliste a été sauvée de justesse grâce à l'intervention d'un autre groupe d'instituteurs.

De mauvais traitements sur un autre journaliste à Mahagi

Dans un autre communiqué, cette ONG condamne aussi de mauvais traitements subis par Eliezer Pithua, journaliste à Radio Télé Fads Mahagi (RTFM), station communautaire émettant à Mahagi-centre à 160 km de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri. Pour cette organisation, les actes de torture sur la personne d'un professionnel de la presse en mission constituent une violation grave du droit d'informer et d'être informé. Elle en appelle, par conséquent, aux forces de défense et de sécurité à ne ménager aucun effort pour que les auteurs des actes de torture ne jouissent de l'impunité.

A en croire l'Olpa, le journaliste Pithua a été kidnappé, le 18 octobre 2024, par des hommes armés alors qu'il accompagnait une délégation

d'un organisme gouvernemental dénommé « Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation » (PDDRC-S), dans la chefferie de Walendu Watsi, contrôlée par des miliciens de Codéco (Coopérative pour le développement du Congo), pour y effectuer un reportage sur la reddition des miliciens. C'est sur le chemin de retour, a expliqué l'ONG, que le journaliste a été pris en otage avec les membres de PDDRC-S. « Le journaliste a été copieusement battu, puis placé dans une cellule de Codéco et soumis à un interrogatoire serré par les miliciens qui accusaient le journaliste et la délégation d'avoir tenté de contourner une barrière de la milice pour se rendre vers la localité Katanga. Tous les effets du journaliste ont été confisqués. Il a été libéré, le 19 octobre 2024, après paiement par sa rédaction d'une rançon de 500 dollars américains. Eliezer Pithua s'en est sorti avec plusieurs lésions corporelles », a fait savoir l'Olpa.

Des sanctions exigées contre l'auteur de l'agression d'un journaliste au stade des Martyrs

Dans une lettre adressée au secrétaire général du Comité de normalisation de la Fédération congolaise

de football association (Conor), l'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de la presse basée à Kinshasa, (l'Olpa) exige des sanctions exemplaires à l'endroit de Fiston Saïdi, militaire de la Garde républicaine commis à la sécurité de l'équipe nationale de football « Les Léopards », auteur de l'agression brutale de Gede Luiz Kupa, journaliste au média en ligne 7sur7.cd basé à Kinshasa.

Dans sa correspondance du 21 octobre adressée aux autorités de la Fécofa dont copie a été réservée au ministre chargé du secteur des sports, cette ONG protestant contre cette agression d'un professionnel des médias en plein exercice de son travail a noté que le journaliste a été agressé le 9 octobre 2024 au stade des Martyrs de la Pentecôte au moment où il effectuait un reportage lors d'une séance d'entraînement de la sélection nationale, à la veille de la rencontre sportive s'inscrivant dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, ayant opposé la sélection de la RDC aux Taïfa Stars de la Tanzanie. « M. Fiston Saïdi a non seulement proféré des injures au journaliste, mais a aussi agressé physiquement ce dernier avec une arme jusqu'à le traîner à même le sol, lui intimant l'ordre de quitter

le Stade des Martyrs. Ce dernier reprochait au journaliste d'avoir tenté de parler à un joueur de la sélection nationale. Gede Luiz Kupa s'en est sorti avec des égratignures au niveau du bras gauche et a ressenti des douleurs atroces au niveau du cou », a soutenu l'Olpa. Et de rappeler à ce responsable de la Fécofa des promesses faites, dans une lettre dans laquelle il avait condamné cet acte, de prendre des mesures disciplinaires conservatoires à cet effet, sans donner plus de précision.

Et à l'ONG de noter que ces mesures promises n'ont jamais été prises à l'encontre de M. Fiston Saïdi, jusqu'à la rédaction de sa correspondance. Cette organisation craint, par ailleurs, ce laxisme du Comité de normalisation de Fécofa encourage davantage M. Saïdi à récidiver dans les prochains jours. « Agresser un journaliste en plein exercice de son travail constitue une atteinte grave à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Par voie de conséquence, l'Olpa réitère son vœu de voir des sanctions appropriées prises à l'encontre de M. Fiston Saïdi afin de prévenir tout dérapage à l'avenir », a insisté cette ONG.

Lucien Dianzenza

SEMAINE DE LA LANGUE RUSSE

Gloire Pavel Lissenke remporte le concours de chant

Dans le cadre de la Semaine de la langue russe qui se tient à Brazzaville du 23 octobre au 2 novembre, une vingtaine d'étudiants congolais, bénéficiaires de bourses d'études en Russie, se sont livrés à un concours de chant le 25 octobre à la Maison Russe. Au terme de la compétition, Gloire Pavel Lissenke a été sacré lauréat dans la catégorie solo.

Le concours de chant initié par la Maison russe dans le cadre de la Semaine de la langue russe a permis d'apprécier d'une part le niveau de connaissance des étudiants congolais boursiers qui sont en cours intensifs depuis le mois de juillet afin de faciliter leur intégration une fois arrivée en Russie. Et de l'autre, cette initiative a permis aux participants de se familiariser non seulement avec la langue russe, mais aussi avec la culture et l'histoire du pays de Pouchkine. « Ce concours fait partie des activités qui préparent les étudiants avant leur départ en Russie, parce que ce n'est pas seulement de connaître et maîtriser la langue mais c'est également de plonger dans la culture du pays d'accueil pour une meilleure adaptation avec leurs homologues russes. Et aujourd'hui, nous sommes très contents de voir les résultats. On voit que les jeunes s'inspirent et s'ouvrent vers la créativité », a déclaré Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe et présidente du jury du Concours de chant. Avant d'entrer dans le vif de la compétition, les vingt-quatre

participants ont entonné ensemble l'hymne national de la Fédération de Russie, suivi de l'hymne national du Congo. Par la suite, ils se sont prêtés aux passages en solo et en groupe en interprétant de célèbres morceaux russes. La présence scénique, le feeling avec le public et la maîtrise du chant étaient, entre autres, les critères de choix.

Au terme des prestations, Gloire Pavel Lissenke a remporté le prix du meilleur chant en solo pour son interprétation de « Les soirées de Moscou ». Un titre qui raconte les peines et défis d'un sans-abri durant les soirées glaciales de Moscou. « Quand on est gagnant, il y a toujours beaucoup de fierté et je dois d'abord remercier la Maison russe qui nous a permis de nous exprimer parce que je pense qu'ici, chez nous au Congo, on a beaucoup de talents mais il nous manque juste des occasions pour pouvoir nous exprimer », s'est réjoui Gloire Pavel Lissenke qui s'enverra le 1er novembre prochain pour poursuivre des études en agronomie en Russie.

Le prix du meilleur groupe est revenu à « Zalato Groupe » pour leur interprétation avec brio



Photo de famille des participants à la fin du concours/Adiac

du morceau « Jourvali ». « Nous étions onze à interpréter ce titre qui parle de l'après-guerre. Dans la tradition russe, les soldats morts au combat se transforment en grue, une sorte d'oiseau. Malgré la mort, ils volent et nous regardent depuis là-haut. Tôt ou tard, nous aussi on va rejoindre les grues. La langue russe n'est pas une langue qu'on peut maîtriser en quelques mois mais je dirais que j'ai la base. Et c'est une joie pour nous d'avoir fait

nos preuves en interprétant avec brio un chant russe », a confié Raima Kinouani, boursière congolaise, membre du groupe vainqueur au concours de chant.

Pour la directrice de la Maison russe, en tant que des non-natifs, il faut avoir beaucoup de courage pour chanter à Cappel-la en russe. « C'est très difficile mais aujourd'hui vous n'avez pas hésité à le faire. Avec Mme Alexandra Vassilieva, on a eu des larmes aux yeux et elle était très touchante, votre in-

terprétation », a-t-elle ajouté et félicité par la même occasion tous les participants et lauréats. Notons qu'après le concours de chant, ce sont les anciens étudiants congolais en Russie qui ont eu un temps de discussion sur divers sujets dans une ambiance décontractée et conviviale. La Semaine de la langue russe se poursuit jusqu'au 2 novembre autour de plusieurs activités : échanges thématiques, soirées culturelles, lectures poétiques, ateliers de langue...

Merveille Jessica Atipo

CINÉMA

Lancement officiel des avant-premières Lamuka

Les avant-premières Lamuka (LMK) ont commencé le 25 octobre en ligne. Ce projet innovant dans le monde du 7^e art est appelé à faciliter l'accès exclusif au cinéma africain de demain. Il bénéficie du partenariat de 1R2 Com & Info et Tropics Mobile TV (TMTV).

Les avant-premières Lamuka, c'est un projet inédit qui propose un accès privilégié à des films africains de grande qualité, dans un cadre exclusif, avant leur diffusion commerciale. Avec un plafond de 10 000 participations uniques par film, et ce pendant 48h, les avant-premières Lamuka instaurent une expérience intime et élitiste pour les cinéphiles et professionnels du milieu. Cette approche à la fois ouverte et éphémère vise à préserver la fraîcheur des œuvres avant leur sortie en salle ou sur les plateformes internationales, tout en créant une communauté dédiée autour des nouveaux talents du cinéma africain.

Chaque œuvre proposée dans le cadre des avant-premières Lamuka est choisie avec soin pour représenter l'excellence et la diversité du cinéma africain. Les projections sont limitées à un public restreint afin de garantir une

expérience immersive et exclusive, loin de la surconsommation culturelle.

L'objectif des avant-premières Lamuka est de promouvoir les créateurs africains émergents et leurs œuvres, d'offrir une vitrine internationale à un public de qualité, composé d'experts, de critiques et d'amateurs passionnés de cinéma, maintenir la rareté et l'exclusivité des œuvres avant leur parcours commercial. Une expérience interactive au-delà de la simple projection, et lorsque l'événement virtuel est associé à un événement physique, les avant-premières Lamuka sont l'occasion d'échanger avec les réalisateurs et équipes de production.

Des sessions de questions-réponses, des débats et des interviews enrichissent ces projections uniques, permettant une immersion totale dans l'univers des films présentés. Cette offre



événementielle autour des avant-premières Lamuka s'étofera au fil du temps, mais aussi de la spécificité de chaque projet. Lamuka se positionne comme un acteur engagé dans une nouvelle réflexion sur l'économie du secteur audiovisuel et du cinéma, proposant une alternative à la torpeur ambiante. Son ambition est d'établir un équilibre entre créativité artistique et viabilité économique, tout en apportant un soutien particulier aux créateurs indépendants, notamment africains.

Signalons que Lamuka (LMK), ou « Réveille-toi » en lingala, est une société de droit français spécialisée dans la production et la distribution audiovisuelle. Elle offre également un service de conciergerie dédié aux professionnels de l'audiovisuel, facilitant leur accès à divers services et ressources.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE

Sandrina Bokota Onya couronnée de l'or à Kinshasa

Six médailles dont une en or remportée par Sandrine Bokota Onya, tel est le bilan des pugilistes congolais aux 21es championnats d'Afrique de boxe qui se sont déroulés à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC).



Sandrina Bokota Onya déclarée vainqueur. DR

Agée de 18 ans, Sandrine Bokota Onya devient la première boxeuse congolaise à remporter, pour sa première participation à une compétition internationale, une médaille d'or aux Championnats d'Afrique de boxe. Elle a battu aux points Zalia Munga de la RDC dans la finale des moins de 60kg. Le Congo peut désormais compter sur elle à l'avenir. « Je vais continuer avec la boxe en travaillant dur pour maintenir ma forme et donner le meilleur de moi-même. Je veux faire mieux que ce que j'ai

réalisé aujourd'hui. Mon rêve est de devenir une championne du monde à l'avenir », a dit la médaillée d'or dont les propos ont été relayés dans le Groupe Congo Media.

Chez les hommes, Ngollo Ngassay s'est contenté d'une médaille d'argent. Nesdi Van Bakana Kombo, Icha Baltazard Tsoni et Makayissa Ngamissengue, quant à eux, ont terminé sur le podium grâce à leur médaille de bronze tout comme Jaëlle Esselé (chez les dames)

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 10^e journée

Clermont sombre dans la crise et Martignes se donne un peu d'air après la victoire des Provençaux sur la pelouse des Auvergnats (1-0). Un match disputé sans Mons Bassouamina, retenu dans le groupe de 20, mas finalement absent du banc.

Le Red Star s'incline à Dunkerque (0-2). Fred Dembi n'est entré qu'à la 80e, tandis que Josué Escartin était titulaire en défense. Malheureux sur l'ouverture du score nordiste.

Mené 3-1 jusqu'à la 89e, Rodez arrache un match nul fou 3-3 face à Lorient avec un but de son gardien, le RD Congolais Mpassi à la 90e+7.

Titulaire sur la droite de la défense à trois, Laurent Loni Quenabio a parfois souffert face à la vitesse des attaquants bretons, à l'image de cet appel de Ponceau dans son dos sur le premier but des Merlus.

Du côté du FCM, Alain Ipiélé et Bevic Moussiti Oko sont entrés aux 73e et 88e minutes.

Sans Yvan Iki Dimi, Amiens l'emporte 2-0 à Pau. Grenoble (Mbemba et Mouyokolo) se déplace chez le Paris FC ce samedi après-midi, tandis qu'Ajaccio (Ibayi et Ayessa) accueille Bastia en soirée pour le derby corse.

Au classement, Clermont, le Red Star et Martignes sont en danger.

Camille Delourme



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL

Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998

49, Avenue de la Base - Batignolles - B.P. 945 - BRAZZAVILLE

Tel (242) 06 982 88 45 / 05 526 63 09

E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT DES MEMBRES DU COMITE D'AUDIT DES FINANCES ET DES RISQUES (CAFR) DE L'ACBEF

L'Association Congolaise pour le Bien-être de la Famille (ACBEF), organisation non gouvernementale à but non lucratif, recrute parmi ses membres volontaires actifs et autres personnes externes (non membres volontaires), des hommes, des femmes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans pour constituer du Comité d'Audit, des Finances et des Risques

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature composé d'un CV et d'une matrice de compétence à renseigner disponible en ligne à travers le lien https://docs.google.com/document/d/1bDSvNaFWAhZZ_r_pyCxALQ97lrZ5mfT/edit?usp=sharing&ouid=109372100994135026334&rtpof=true&sd=true, soit à déposer à partir du 25 octobre 2024 au siège social (Direction Exécutive) de l'ACBEF, sis 49, Avenue de la Base, quartier Batignolles, Mougali-Brazzaville (en face de l'arrêt de bus BOPAKA) ou par voie électronique à acbefrecrute@gmail.com.

La matrice de compétence à remplir en version papier est disponible au Siège social (Direction Exécutive) de l'ACBEF.

Les offres devront avoir la mention « Appel d'offres pour le recrutement des membres du Comité d'Audit, des Finances et des Risques » et être déposées au plus tard le 24 novembre 2024 à 16h 00mn, dans une enveloppe fermée adressée à Madame la Présidente du Comité de Nomination et de Gouvernance (CNG) de l'ACBEF.

Pour tout renseignement, se rapprocher de la Direction Exécutive de l'ACBEF.

NB : Les candidatures des femmes et des jeunes (15-24 ans) sont encouragées.



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL

Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998

49, Avenue de la Base - Batignolles - B.P. 945 - BRAZZAVILLE

Tel (242) 06 982 88 45 / 05 526 63 09

E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACBEF

L'Association Congolaise pour le Bien-être de la Famille (ACBEF), organisation non gouvernementale à but non lucratif, recrute parmi ses membres volontaires actifs et autres personnes (non membres volontaires ou externes), des hommes, des femmes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans résidant à Brazzaville pour constituer son Conseil d'Administration qui est un organe d'orientation des politiques et de suivi de l'Association.

Les postes de membres du Conseil d'Administration réservés à des personnes extérieures sont : (i) chargé de plaidoyer et de mobilisation des ressources ; (ii) chargé de droits humains et égalité des sexes et (iii) chargé de la santé maternelle infantile et néo-natale.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature composé d'un CV et d'une matrice de compétence à renseigner disponible en ligne à travers le lien https://docs.google.com/document/d/1bDSvNaFWAhZZ_r_pyCxALQ97lrZ5mfT/edit?usp=sharing&ouid=109372100994135026334&rtpof=true&sd=true, soit à déposer à partir du 25 octobre 2024 au siège social (Direction Exécutive) de l'ACBEF, sis 49, Avenue de la Base, quartier Batignolles, Mougali-Brazzaville (en face de l'arrêt de bus BOPAKA) ou par voie électronique à acbefrecrute@gmail.com.

La matrice de compétence à remplir en version papier est disponible au Siège social (Direction Exécutive) de l'ACBEF.

Les offres devront avoir la mention « Appel d'offres pour le recrutement des membres du Conseil d'Administration » et être déposées au plus tard le 24 novembre 2024 à 16h 00mn, dans une enveloppe fermée adressée à Madame la Présidente du Comité de Nomination et de Gouvernance (CNG) de l'ACBEF.

Pour tout renseignement, se rapprocher de la Direction Exécutive de l'ACBEF.

NB : Les candidatures des femmes et des jeunes (15-24 ans) sont encouragées.



Le Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis Avenue Raymond POINCARE, n°1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phenicia », B.P. : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 1 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

VENTES SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le Samedi 09 novembre 2024 à 11 heures précises du matin, en l'Etude de Maître Raymond ASSAH, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Etude sise derrière la bourse du travail, à côté de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), B.P. : 5005, Tél. : +(242) 06.675.16.151 05.553.15.07, Centre-Ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, à la vente aux enchères publiques de deux (02) immeubles appartenant à la société NEW MARKET ayant pour caution Monsieur Mamadou DOUCOURE ;

A la requête de la Banque CREDIT DU CONGO, Société anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 10.476.730.000 F.CFA, RCCM: CG-BZV-01-2002-B14-00024, NIU: M2006611000051122, dont siège social sis Avenue Amilcar CABRAL, Centre-Ville, Arrondissement n°3, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo ;

Prise en son Siège Central de Pointe-Noire, sis Avenue Emmanuel DADET, RCCM: 09 B 749, B.P: 1312, Tél. : +(242) 22.294.20.00 1 05.530.13.11 1 06.665.38.02, Fax : 00 33 1 70 44 50 66 1 22.294.32.20, Centre Ville, Arrondissement n°1,

Emery Patrice LUMUMBA;

Poursuites et diligences de son représentant légal, Monsieur Hicham FADILL, domicilié en cette qualité au siège social sus-indiqué;

Laquelle élit domicile au cabinet de Maître Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, dont cabinet sis Avenue Raymond POINCARE, n°1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phenicia », B.P. : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.061 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

Et en exécution :

-D'une convention d'autorisation de découverte assortie de caution hypothécaire, rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire par Maître Maurice MASSELOT, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, signée par le représentant de la société New Market, Monsieur MAMADOU DOUCOURE, emregistrée le 31 mai 2011, laquelle étant devenue caduque a été consolidée par une convention d'autorisation avec nantissement de fonds de commerce et renouvellement des cautions hypothécaires, rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 13 juillet 2012 par Maître ASSAH Raymond, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Pointe-Noire, sis derrière la bourse du travail, à côté de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), B.P: 5005, Tél.: +(242) 06.675.16.15 1 05.553.15.07, Centre-Ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

-D'un commandement aux fins de saisie immobilière

lière du Ministère de Maître Eugénie MICKOUNGUILT, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur, à la résidence de Pointe-Noire, en date du 26 février 2013, publié pour valoir saisie le 18 mars 2013 par le Divisiminaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire; >De la grosse exécutoire de l'ordonnance rôle n°537, répertoire n°231, rendue le 10 octobre 2024 par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, statuant sur requête;

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Les immeubles ci-dessous désignés appartenant à la société NEW MARKET, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000.000 F.CFA, RCCM: n°06-B-239, dont le siège social est sis avenue PEMOUSSO, ligne 3, vers le Grand Marché, B.P: 4125, Pointe-Noire, et sa caution Monsieur Mamadou DOUCOURE, commerçant, de nationalité congolaise, né le 18 juillet 1975 à Pointe-Noire, domicilié au quartier Siafoumou, ayant pour conseil Maître Célestin M'FOUTOU, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, cabinet sis Boulevard du Général DE GAULLE, immeuble de la CNSS, en face de la pâtisserie « La Citronnelle », entrée A, 6ème étage, porte n°109, Centre-Ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire;

DESIGNATION

- Une propriété sise à Pointe-Noire, cadastrée section AE, bloc 209, parcelle n°02, d'une superficie de 400m² objet du titre foncier n°12.678 ;

- Une propriété sise à Pointe-Noire, cadastrée section AE, bloc 209, parcelle 11°03, d'une superficie

de 400m², objet du titre foncier 11°25.394 ;

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 02 mai 2013 par Maître Sylvie Nicole MOUYECKET, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, et déposé le 02 mai 2013 au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues par l'avocat
- La mise à prix de: 253.000.000 F.CFA;
- Montant des enchères : 30.360.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 17 octobre 2024, par Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA,

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1)- Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis Avenue Raymond POINCARE, n°1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phenicia », B.P: 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 1 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

2)- Cabinet d'Huissiers de Justice Eugénie MICKOUNGUILT, sis Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble CNSS, 1er étage, en face du cinéma Clu b 7, B.P: 982, tél. : +(242) 06.661.74.85 1 05.557.08.59, Centre-ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo;

3)- Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire.

NECROLOGIE

Le colonel major Roger Ibata Yombi, Marguerite Mbolo, Ngouari née Fulgie Ibata, Christelle Ibata, le capitaine Harold Ibata, le lieutenant Roger Medi Ibata Yombi et le lieutenant Paul Rovael Ibata Yombi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur belle-mère, mère et grand-mère, Henriette Kébouomo, survenu le 18 octobre 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la villa VMA 1 camp de la Milice à Baongo (en diagonale du ministère de l'Enseignement technique et professionnel);

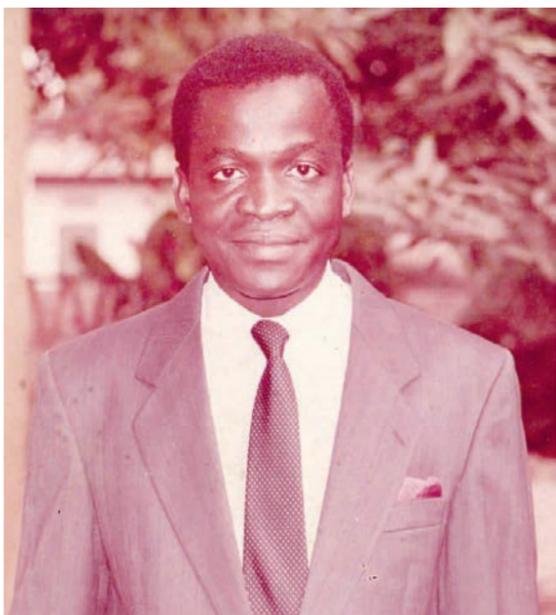
Le jour des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Mme Bamana née Tourissa Yvonne, les enfants Bamana et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mr Bamana Ouabatia Jacques survenu le 16 octobre 2024 au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient au n°6, rue Paka Biza à Kinsoundi (arrêt Boulangerie)

Les obsèques sont prévues pour le 30 octobre 2024.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

HUMEUR

Quand la gastronomie congolaise attire !

Et pourtant de nombreux visiteurs, quand ils foulent le sol congolais, n'hésitent pas à donner leurs avis positifs sur l'art culinaire congolais qui, selon eux, présente une bonne saveur et a des vertus considérables. Et cela se passe lors des rencontres internationales organisées sur le territoire congolais, précisément à Brazzaville et Pointe-Noire. Alors, la question que nous nous posons est la suivante : « Est-ce que l'art culinaire congolais ne peut pas s'exporter ? » La réponse à cette interrogation est d'emblée oui car, grâce à ses différents goûts et saveurs, l'art culinaire congolais est original et peut offrir une opportunité de création d'emplois des jeunes.

Le vrai problème est le manque d'écoles d'apprentissage de nombreux mets congolais. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, le Congo dans son ensemble est une terre à gastronomie. Et de la même manière que le Congo crée des stratégies de toutes sortes pour faire parler de sa culture, le pays devrait en réalité multiplier des occasions pour promouvoir son art culinaire étant donné que c'est une facette non moins importante de la culture du pays. Des expositions et salons internationaux sont des meilleures occasions pour faire connaître l'art culinaire.

De la même manière que le pays cherche à vendre son image à l'extérieur à travers ses différentes ressources naturelles et d'autres opportunités, le pays devrait aussi vendre le génie congolais à travers ses nombreux mets de qualité, surtout que de plus en plus de biologistes et médecins s'accordent à dire que « la santé est dans l'assiette » quand ils conseillent la population mondiale à manger que du bio pour éviter certains abus d'une gastronomie trop « conditionnée » responsable de plusieurs pathologies. Cette problématique que nous soulevons dans ce billet d'humeur est essentielle. L'art culinaire congolais devrait à juste titre être enseigné dans les universités et instituts, car il fait partie de la culture congolaise.

Cependant, il y a une catégorie de Congolais qui pense que l'art culinaire ou gastronomique serait exclusivement réservé aux jeunes filles et femmes non instruites. La cuisine comme telle est un grand savoir, c'est une science et à travers elle on peut créer des emplois à une partie de la jeunesse qui optera pour cette filière.

Ainsi donc, les ministères chargés de la Culture et celui des Petites et Moyennes entreprises, sans oublier ceux des enseignements devraient travailler la main dans la main pour la promotion de l'art culinaire congolais. Ceci étant, si nous-mêmes congolais continuons de sous-estimer nos mets, autrement dit notre art culinaire, il serait très difficile que cet art s'exporte. Or, la gastronomie congolaise, disent les « culturels », est une possibilité de création d'emplois de la jeunesse. Et si rien n'est fait, le pays continuera à importer les mets des autres, même lors des cérémonies nationales.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

FEUILLETON FÉCOFOOT

Plusieurs dirigeants des clubs se conforment aux instructions de la Fifa

Dans un communiqué, «les membres majoritaires de la fédération» ont décidé de « briser le silence dans l'intérêt majeur de faire connaître au public sportif congolais la réalité véritable de ce qui mine la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ». Ce groupe des dirigeants des clubs ayant participé à l'assemblée générale extraordinaire du comité exécutif du 5 octobre plaident pour l'application des instructions de l'instance suprême du football pour éviter des sanctions.



Les membres dits majoritaires de la Fécofoot auteurs du communiqué DR

Dans leur document, les membres majoritaires de la Fécofoot pensent que les différentes initiatives qui ont été menées par certains dirigeants de clubs et la commission ad hoc ne respectent pas les textes. Ils souhaitent que tous ceux qui sont pour le devenir radieux du football congolais se préparent pour affronter le comité exécutif actuel dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas à l'assemblée générale électorale de 2026 au lieu de divertir le public.

Le collectif des membres majoritaires de la fédération a, dans leur document, expliqué, selon eux, les raisons et causes de la crise qui secoue actuellement le football congolais avec l'opposition de la commission ad hoc mise en place par certains clubs et le comité exécutif. Il pense que la crise actuelle est due à l'incompréhension et le manque de sincérité de certains dirigeants qui sont manipulés. « Tout part du jeudi 4 Juillet 2024, avec la signature de la motion de défiance signée par 11 équipes, à savoir AC Léopards, AS Cheminots, AS JUK, AS Otohô, Cara, Diabes noirs, Etoile du Congo, FC Kondzo, Interclub, JST et Patronage, avec

deux points capitaux : ne plus poursuivre la Coupe du Congo et ne plus participer à toutes les activités organisées par la Fécofoot. Ce qui est paradoxale, c'est que ce collectif des membres veut de quelque chose et de son contraire en même temps car, le 6 juillet 2024, il y a eu tirage au sort de la Coupe du Congo, édition 2024, et 6 équipes sur les 11 étaient présentes », explique le document.

Ils invitent le public sportif congolais à la vigilance et à faire preuve de discernement. Ils s'alignent, en effet, du côté de la Fédération

« Si la Fifa arrivait à sanctionner le Congo, les vrais responsables ne seraient autre que la commission ad hoc et le collectif des membres, car l'exécution de l'ordonnance du tribunal par Me SOW n'a pas subi d'entorse auprès du comité exécutif de la Fécofoot bien qu'étant élu légalement »

internationale de football association (Fifa) avec ses conclusions transmises dans son courrier du 16 octobre 2024 adressé au secrétaire général de la Fécofoot, Badji Mombo. « Si la Fifa arrivait à sanctionner le Congo, les vrais responsables ne seraient autre que la commission ad hoc et le collectif des membres, car l'exécution de l'ordonnance du tribunal par Me SOW n'a pas subi d'entorse auprès du comité exécutif de la Fécofoot bien qu'étant élu légalement », ont averti les auteurs du document.

Dans le document, ce collectif explique que du 10 au 12 septembre dernier, la Fécofoot a organisé un séminaire sur la sécurité et la sûreté dans les stades, toutes les quatorze équipes de la ligue1 ont été représentées, dont dix équipes signataires de la motion de défiance, exception faite pour Patronage, qui n'est pas membre de l'Assemblée générale. Ce collectif composé de trente et un membres, dont douze des ligues, sept clubs de ligue 1, deux clubs du football féminin, quatre clubs de ligue 2 et six clubs départementaux, s'oppose à l'ingérence de certaines autorités.

Rude Ngoma

Première décision du TAS

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rendu sa première décision, le 25 octobre, dans le règlement du litige qui oppose le comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) à la commission ad hoc nommée au cours de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 septembre.

Le TAS a dit le droit en matière du sport en suspendant toutes décisions issues de cette assemblée. L'interprétation des textes par le TAS a eu raison de l'existence de la « commission ad hoc de la Fécofoot ».

« Vu l'article R37 du Code de l'arbitrage en matière de sport, la présidente de la Chambre

arbitrale d'appel, statuant à huis clos : admet la requête aux fins d'effet suspensif déposée le 9 octobre 2024 par la Fédération congolaise de football et al., en relation avec les décisions prises lors de « l'assemblée générale extraordinaire » du 25 septembre 2024. Dit que toutes les décisions

prises lors de « l'assemblée générale extraordinaire » du 25 septembre sont suspendues jusqu'à nouvel avis. Dit que les frais relatifs à la présente ordonnance seront traités dans la sentence ou tout autre acte mettant fin à la présente procédure. »

James Golden Eloué

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CENTRE D'EXCELLENCE D'OYO

Les étudiants formés vont sensibiliser aux énergies renouvelables

Après avoir bénéficié d'une formation organisée par le Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique d'Oyo, trente étudiants, considérés comme ambassadeurs de cette structure d'enseignement supérieur, seront désormais des relais de sensibilisation dans leurs communautés respectives.

« Durant cette formation, nous avons appris à identifier les différentes sources et formes d'énergies renouvelables, compris les principes de dimensionnement des systèmes photovoltaïques, comment les installer, les entretenir pour les habitations résidentielles », a expliqué Christie Ngoulou-Ngoulou Ngalala, une étudiante ayant pris part à cette formation.

Selon la directrice exécutive du Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique d'Oyo, le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, l'un des objectifs de la formation a été de constituer un premier groupe d'ambassadeurs outillés pour sensibiliser leur entourage à l'importance d'adopter les meilleures pratiques en matière d'énergie durable.

Le maire d'Oyo, Gaston Yoka, a abondé dans le même sens : « Les actions de formation comme celle d'aujourd'hui permettent de jouer un rôle-clé dans la transition énergétique de notre pays », a-t-il indiqué en appelant les étudiants formés à dévelop-



Les étudiants et les organisateurs de la formation /Adiac

per les solutions innovantes et durables au-delà de la sensibilisation qu'ils vont assurer dans un monde confronté aujourd'hui aux défis des changements climatiques. La nécessité de s'orienter vers les sources d'énergies durables et les énergies renouvelables se pose

comme une option incontournable, a-t-il poursuivi.

Il convient de rappeler que le Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique d'Oyo n'est pas à sa première initiative du genre. En août dernier, ce centre avait organisé des jour-

nées portes ouvertes en faveur des agents des forces de l'ordre, des banquiers et autres catégories socio-professionnelles afin de les sensibiliser aux écogestes dans le but de lutter contre le gaspillage énergétique en changeant les habitudes de consommation.

Ce centre, soulignons-le, a pour missions, entre autres, de faciliter la recherche et le développement de solutions en matière d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les Etats membres de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale ; de créer les mécanismes et les opportunités pour la fiabilité du marché des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; de soutenir les technologies liées aux énergies..

«Les actions de formation comme celle d'aujourd'hui permettent de jouer un rôle-clé dans la transition énergétique de notre pays »

Rominique Makaya

RÉFLEXION

S'il fallait une preuve ...

Oui en effet : s'il fallait une preuve que l'équation stratégique mondiale se modifie aujourd'hui en profondeur, le Sommet des Brics qui vient de se tenir à Kazan l'a apportée de façon aussi forte qu'indiscutable. Rassemblant de nombreux pays autour du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud, il a démontré que le Tiers-Monde, c'est-à-dire les pays dits « émergents » de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie entendent désormais imposer leur présence sur la scène internationale et qu'ils sont soutenus par les grandes puissances. Avec en tête de leurs priorités la reconnaissance de leur poids naturel au sein de la commu-

nauté mondiale, un argument que les cinq pays membres des Brics ont bien compris et en ont tiré sans plus attendre les conclusions pratiques.

Le mouvement planétaire auquel nous assistons aujourd'hui est donc bien la restructuration en profondeur de la communauté mondiale. Un mouvement historique d'autant plus important que la menace d'un nouveau conflit ne cesse de grandir en raison des guerres qui se déroulent au Proche et au Moyen-Orient, en Europe centrale et en Asie du Sud. Avec, au cœur de ce problème, l'incapacité des Nations unies dont les organisations, à commencer par son Conseil de sécurité, s'avèrent incapables de

gérer ces crises et, phénomène encore plus grave, d'anticiper les drames planétaires que pourraient générer ces tensions.

Absents des Brics, l'Union européenne et les Etats-Unis feraient bien de prendre en compte dès à présent le mouvement mondial qui se précise et qui, à échéance plus ou moins rapprochée, réduira fortement leur propre influence dans la gestion de la planète. Avec comme conséquence dès à présent prévisible que leur poids politique, économique, financier se réduira fortement, ce qui aura inévitablement des effets lourds sur leur influence, voire même sur leur présence. Une situation dont la Chine, l'Inde et la Russie ont pris la juste

mesure avec les effets positifs qui en découlent naturellement pour elles et que le Sommet de Kazan vient de rappeler avec force.

Soulignons ici, pour conclure provisoirement sur le nouvel équilibre mondial qui se met en place, le fait que le président Denis Sassou N'Guesso a fortement marqué sa juste perception de ce nouvel équilibre en répondant à l'invitation du président russe Vladimir Poutine et en proposant des systèmes financiers alternatifs qui permettront d'ajuster l'économie mondiale.

Affaire à suivre de près, de très près !

Jean-Paul Pigasse